

DOCUMENT DE RESTITUTION JNAE 2024



JEUNES-NÉO-AQUITAINS S'ENGAGENT

18 | 19 | 20 OCTOBRE
2024

Domaine Equiland - Cassen (Landes)

8 ème
ÉDITION



PARLONS JUSTICE SOCIALE

RENCONTRES - ATELIERS - ANIMATIONS - DÉBATS D'IDÉES

Gratuit, sur inscription - Ouvert aux 18-30 ans



Contact et information : Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine
✉ sperezpoveda@liguenouvelleaquitaine.org ☎ 06.38.30.76.68

Je m'inscris





- 1. LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**
CONFÉDÉRATION NATIONALE
UNION RÉGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE

- 2. RENCONTRE "LES JEUNES NÉO-AQUITAINS S'ENGAGENT"**
OBJECTIFS
PUBLICS
ORGANISATION
PROGRAMMATION
PARTENAIRES

- 3. ÉDITION 2024**
THÉMATIQUE ET LIEU
PROGRAMME
PARTICIPANTS

- 4. ATELIERS D'ÉCHANGES ET DE DÉBATS**
LA JUSTICE SOCIALE ET DOMAINES ASSOCIÉS
PHOTOGRAPHIES
QUELLE JUSTICE SOCIALE POUR DEMAIN ?
DES ATELIERS EN 3 TEMPS
QUESTIONS ET ÉCHANGES
PLÉNIÈRE

- 5. ATELIERS CRÉATIFS**
ARTS PLASTIQUES
THÉÂTRE
ÉCRITURE
PHOTOGRAPHIE
JEU DE SOCIÉTÉ
RESTITUTION

1. LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

UNE CONFÉDÉRATION NATIONALE

Mouvement laïc d'éducation populaire, la [Ligue de l'enseignement \(LDE\)](#) propose des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs. Elle regroupe, à travers 102 fédérations départementales, 21.000 associations locales présentes dans 24.000 communes et représentant plus d'1 million d'adhérents.

Ses 4 champs d'action sont basées sur l'éducation populaire et l'engagement continu:

- L'éducation et la formation,
- La culture,
- Les vacances et loisirs éducatifs,
- Le sport pour tous.

L'UNION RÉGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE

La [Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine \(LENA\)](#) regroupe 12 fédérations départementales qui agissent pour la participation et la promotion d'une société plus solidaire, égalitaire, tolérante.

La LENA a une vocation initiale et historique, la jeunesse. Elle participe à favoriser la formation citoyenne des jeunes, leur capacité à vivre ensemble, à prendre des responsabilités, à s'engager dans leur territoire. Elle intervient donc dans les champs de l'éducation populaire, du développement local, de la citoyenneté et de l'engagement, de l'animation de réseau pour développer et valoriser des dispositifs en faveur des jeunes.

En priorisant les actions en faveur de la jeunesse, les objectifs de la LENA sont de :

- Renforcer l'éducation et les compétences des jeunes,
- Encourager la participation citoyenne,
- Promouvoir l'inclusion sociale et l'égalité des chances,
- Favoriser l'autonomie et l'insertion professionnelle,
- Développer la citoyenneté européenne et la mobilité internationale.

Dans le cadre de ses actions en faveur de la jeunesse, la LENA organise une rencontre régionale « Les Jeunes Néo-Aquitains s'Engagent » (JNAE), espace d'échanges et de débats par et pour les jeunes.



2. RENCONTRE LES “JEUNES NÉO-AQUITAINS S’ENGAGENT”

UN ESPACE D’ÉCHANGES PAR, POUR, AVEC LES JEUNES

UNE RENCONTRE ANNUELLE ITINÉRANTE

Créés en 2017, les JNAE sont une rencontre régionale annuelle se déroulant le temps d’un week-end, au mois d’octobre. Conçus par et pour les jeunes, les JNAE sont un espace d’échanges qui permettent aux jeunes de :

- Se saisir des enjeux citoyens et sociétaux
- Contribuer à une société durable et solidaire
- Partager leurs attentes, idées, opinions

Les JNAE sont un projet itinérant permettant la découverte de la région Nouvelle-Aquitaine. Chaque édition se déroule dans un département différent.

OBJECTIFS

- Débattre des sujets sociétaux et citoyens
- Valoriser l’engagement et la consultation des jeunes
- Connecter la jeunesse, les élus et les acteurs issus de la société civile
- Produire des propositions concrètes pour influencer les politiques

PUBLICS

L’événement est gratuit, sur inscription. Il s’adresse à tous jeunes néo-aquitains de 18 à 30 ans.

Il inclut la participation d’élus, experts et acteurs associatifs locaux, afin d’apporter diversité et pertinence dans les débats et réflexions menés avec les jeunes.

ORGANISATION

Coordonnés par la LENA, les JNAE sont organisés par un comité de pilotage composé de jeunes bénévoles néo-aquitains (volontaires, étudiants, salariés, demandeurs d’emploi, etc.), accompagnés par des professionnels éducation / jeunesse des fédérations départementales et de l’union régionale.

PROGRAMME

Le programme des JNAE, élaboré par le comité de pilotage, est composé de :

- Animations,
- Ateliers de réflexion et de débats
- Échanges avec des élus locaux et acteurs associatifs,
- Ateliers créatifs.

PARTENAIRES

Financiers

- Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- Agence Française de Développement (Programme Jeunes Solidaires Sans Frontières)

Opérationnels

- Union régionale
- Fédérations départementales (17, 19, 24, 33, 40, 47, 64, 86, 87)



Réunions du comité de pilotage JNAE 2024

3. ÉDITION 2024

THÉMATIQUE

La thématique des JNAE est choisie lors de l'édition précédente, via un sondage auprès des participants. Lors de l'édition 2023, a ainsi été plébiscitée la thématique de la justice sociale pour l'édition 2024.

“La justice sociale est fondée sur l'égalité des droits pour tous les peuples et la possibilité pour tous les êtres humains sans discrimination de bénéficier du progrès économique et social partout dans le monde. Promouvoir la justice sociale ne consiste pas simplement à augmenter les revenus et à créer des emplois. C'est aussi une question de droits, de dignité et de liberté d'expression pour les travailleurs et les travailleuses, ainsi que d'autonomie économique, sociale et politique”. (ONU)

LIEU

L'édition 2024 s'est déroulée les 18, 19 et 20 octobre au [Domaine Equiland](#), à Cassen, dans les Landes (40).

A 800 mètres du centre du village de Cassen, le Domaine Equiland se situe dans un parc naturel protégé et sécurisé d'une dizaine d'hectares d'espaces verts, de cours d'eau et de forêts.

Les bâtiments d'hébergement et de réceptions typiques de l'architecture landaise peuvent accueillir jusqu'à 200 personnes, dans des chambres collectives de 4 à 8 lits. Le lieu est spécialisé dans l'organisation des séjours enfants, des voyages scolaires éducatifs, des séjours groupes adultes, des réceptions événementielles ou encore des séminaires d'entreprise.



18 OCTOBRE 2024 À PARTIR DE 17 H

- Accueil et installation des participants
- Pique-nique partagé
- Temps libre, convivial

19 OCTOBRE 2024 MATIN

- Inauguration du week-end et présentation des JNAE
- Jeux dynamiques
- Atelier : « Définir la justice sociale »
- Restitution des ateliers en plénière

APRÈS-MIDI

- Jeux dynamiques
- Atelier « Quelle justice sociale pour demain? »
 - Échanges entre jeunes
 - Échanges entre jeunes et invités (élus, experts, acteurs associatifs)
- Restitution des échanges en plénière

SOIRÉE

- Apéritif dinatoire
- La soirée est aux jeunes !

20 OCTOBRE 2024 MATIN

- Jeux dynamiques
- Ateliers créatifs (théâtre, arts plastiques, écriture, photographie, création de jeu)

APRÈS-MIDI

- Restitution des productions artistiques en plénière
- Évaluation et bilan des JNAE
- Clôture du week-end



L'édition 2024 a compté la participation de 60 personnes.



JEUNES

35 jeunes néo-aquitains venant des départements 17, 19, 24, 33, 40, 47, 64, 86, 87.

Ines, Kelynia, Manon, Lou, Oswald, Thomas, Amandine, Cassandra, Wendy, Maylis, Maëva, Astrid, Alizée, Laura, Matheo, Valentin, Anthony, Elia, Selin, Paul, Gaitan, Jordan, Théo, Alexis, Emilie, Helena, Emma, Kevin, Koudirath, Charline, Felix, Louise, Adrien, Louise, Antonin



INVITÉS

Conseil Régional

- Stéphanie Anfray, Conseillère régionale Nouvelle-Aquitaine déléguée à la promotion sociale dans l'éducation, Région Nouvelle-Aquitaine

Département des Landes

- Boris Vallaud, Député de la 3e circonscription des Landes, Président des députés socialistes et apparentés, Conseiller départemental canton d'Adour Armagnac
- Christine Fournadet, Présidente de la Communauté des Communes Côteaux et Vallées des luy, Mairesse de Castelnaud en Chalosse, suppléante du député Boris Vallaud, conseillère départementale déléguée à l'offre de soins
- Salima Sensou, Conseillère départementale déléguée à la Violences faites aux femmes - à l'Égalité Femmes Hommes - à la Lutte contre les discriminations l'égalité femmes - hommes
- Sylvie Bergeroo, Conseillère départementale, déléguée à la jeunesse et à la démocratie participative

Acteurs associatifs

- Laurent Rebière, Vice-Président de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire - CRESS Nouvelle-Aquitaine / Secrétaire de la commission « Coopérations interrégionales, transfrontalières et internationales - Europe » - Conseil Économique, Social et Environnemental - CESER Nouvelle-Aquitaine
- Daniel Salhorgne, Président de l'association Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples - MRAP
- Flavien Thomas, Co-secrétaire de la Fédération Syndicale Unitaire - FSU des Landes / Administrateur Ligue de l'enseignement des Landes / Conseiller Conseil Économique, Social et Environnemental - CESER Nouvelle-Aquitaine
- Paul Offelman-Flohic, Chargé de projet champ social médico-social et handicap & chargé d'accessibilité du Fonds Régional d'Art Contemporain - FRAC Nouvelle-Aquitaine



REPRÉSENTANTS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

- Jean-Philippe Chetaud, Vice-Président en charge de la jeunesse à la Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine, Président de la Ligue de l'Enseignement des Pyrénées-Atlantiques, Président de la Commission d'administration générale Centre confédéral Ligue de l'Enseignement
- Arlette Tapiou-Dangla, Présidente, Ligue de l'Enseignement des Landes, membre du Bureau Centre confédéral Ligue de l'Enseignement, trésorière générale adjointe en charge de la laïcité
- Laurent Darmaillacq, Directeur, Ligue de l'Enseignement des Landes
- Alisson Fernandez, Déléguée vie associative, citoyenneté, jeunesse Ligue de l'Enseignement des Landes



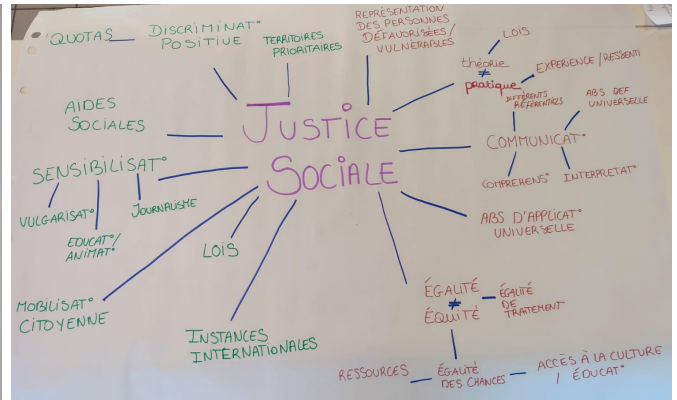
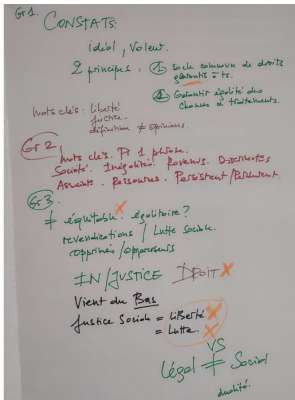
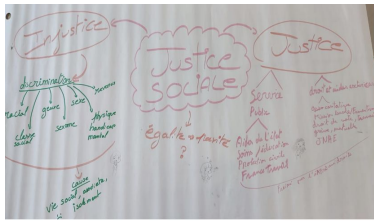
ÉQUIPE DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT EN NOUVELLE-AQUITAINE

- Union Régionale
- FD17, FD19, FD24, FD33, FD40, FD47, FD64



4. LA JUSTICE SOCIALE

DÉFINITION(S)



- La justice sociale doit combler les inégalités inhérentes à l'humanité (physique, mentale et sociale). L'Etat tentent de favoriser une forme de justice sociale. Cependant, des entraves politiques ou techniques peuvent conduire à certaines formes d'injustices sociales.
- La justice peut être une valeur ou un idéal. Tout le monde doit être traité de la même manière. La justice sociale repose sur 2 principes : garantir un socle commun d'accès aux ressources et aux droits, puis garantir l'égalité des chances et de traitement.
- La justice sociale permet de pallier certaines inégalités (différences de revenus, discriminations...). C'est souvent grâce aux associations, que l'on peut trouver des ressources, des aides. Malgré cela des inégalités, des disparités persistent.
- Parle-t-on de justice sociale ou de justice égalitaire ? Chacun a des besoins et capacités différents, donc être traité différemment. On peut avoir les mêmes conditions égalitaires sans qu'elles ne soient équitables.



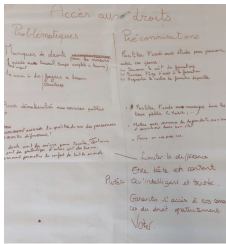
- La représentation des personnes vulnérables est insuffisante dans les instances décisionnelles, limitant leur influence sur les politiques les concernant. Bien que des lois existent, leur application reste parfois inégale, révélant un fossé entre la théorie et la pratique.
- Par ailleurs, il n'existe pas de définition universelle de la justice sociale, ce qui peut entraîner des disparités dans son application selon les contextes culturels et politiques. Des divergences dans la compréhension et l'interprétation de la notion peuvent entraver son atteinte.
- La distinction entre égalité (égalité de traitement) et équité (prise en compte des besoins spécifiques) est cruciale pour appréhender les limites des politiques de justice sociale.
- Les inégalités dans l'accès à l'éducation, à la culture et aux ressources essentielles entravent la réalisation d'une véritable égalité pour tous.



- La justice sociale se traduit par des initiatives concrètes visant à favoriser l'inclusion des groupes marginalisés. Les aides sociales jouent un rôle crucial, offrant un soutien financier et matériel aux personnes en difficulté, pour favoriser leur autonomie.
- La sensibilisation et l'éducation sont essentielles pour promouvoir la justice sociale, permettre de mieux comprendre les enjeux de la justice sociale et de s'engager activement pour un changement.
- Les lois pour protéger les droits des groupes vulnérables et promouvoir l'égalité contribuent à créer un cadre juridique favorable à la justice sociale.
- La mobilisation citoyenne, les mouvements sociaux et les initiatives locales portent des revendications en faveur d'une société plus juste, tandis que les instances internationales œuvrent pour établir des normes et des recommandations afin de promouvoir la justice sociale à l'échelle mondiale.

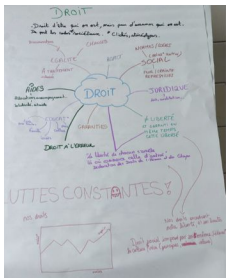
4. LA JUSTICE SOCIALE

DOMAINES ASSOCIÉS À LA JUSTICE SOCIALE



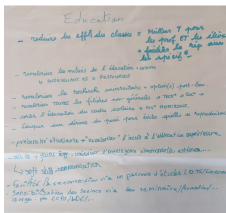
ACCÈS AUX DROITS

Le panneau souligne l'importance de garantir les droits et d'améliorer l'accès aux services numériques pour tous. Il propose des recommandations visant à faciliter l'accès à l'éducation et à réduire les inégalités sociales. La numérisation des services publics est un moyen pour atteindre ces objectifs. Un accent est mis sur le droit de vote et l'importance d'un accès aux savoirs pour tous. **L'égalité et l'inclusion sociale pour tous exigent la prise en compte des jeunes et des populations vulnérables.**



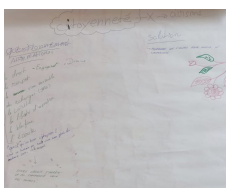
DROIT

Ce panneau explore le concept de droit, en mettant en avant les dimensions des droits individuels et collectifs. Il aborde les inégalités et les barrières sociales et juridiques qui entravent l'accès aux droits. Les luttes pour les droits, ainsi que les peurs et répressions rencontrées dans la société, sont également évoquées. Le respect de la liberté et l'idée que les droits induisent néanmoins des limites. Une société doit être solidaire et tolérante. Chacun doit pouvoir y évoluer sans jugement. **La nécessité de garantir l'accès aux droits pour tous est au cœur du changement.**



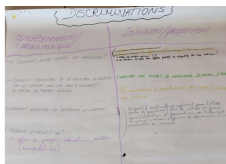
ÉDUCATION

Le panneau propose une réflexion sur l'amélioration du système éducatif pour répondre aux besoins de tous. Il prône un enseignement adapté à chaque élève et valorise les métiers de l'éducation. Les formations techniques et professionnelles doivent être mises en avant, il faut souligner leur importance. Le panneau encourage aussi la promotion de projets éducatifs en dehors du cadre scolaire et la facilitation de la reconversion professionnelle. Sensibiliser aux leçons de l'histoire et identifier les défis des étudiants précaires sont des éléments clé. **L'éducation doit aussi être un moyen de renforcer les compétences interpersonnelles.**



CITOYENNETÉ

Ce panneau aborde les concepts de citoyenneté, notamment les droits, les responsabilités et la lutte contre la discrimination. Il est structuré autour de questionnements et de solutions. Les principes fondamentaux comme le respect et la liberté d'expression favorisent de meilleures relations entre citoyens. Le combat contre les inégalités et la promotion d'une citoyenneté inclusive sont soulignés. Le panneau prône une citoyenneté active et engagée, respectueuse des différences. **Il est urgent de bâtir une société plus juste et solidaire, où chacun trouve sa place.**

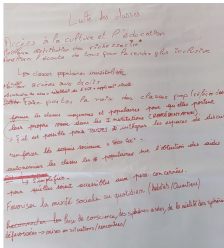


DISCRIMINATIONS

Le panneau invite à réfléchir sur le phénomène des discriminations et à prendre conscience de nos comportements. Dépasser les pressions sociales et remettre en question les valeurs inculquées pour favoriser la tolérance sont indispensables. Respecter les différences est essentiel pour vaincre la peur et l'incompréhension face à la diversité. Les causes de la discrimination, telles que la peur et l'ignorance, doivent être identifiées et combattues activement. Des propositions incluent la sensibilisation, l'éducation et l'action collective pour lutter contre les discriminations. **Valoriser la diversité et favoriser l'inclusion des minorités sont les clés d'un environnement respectueux et valorisant.**

4. LA JUSTICE SOCIALE

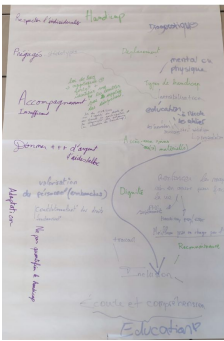
DOMAINES ASSOCIÉS À LA JUSTICE SOCIALE



LUTTE DES CLASSES

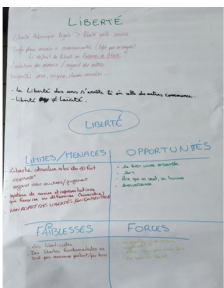
Le panneau souligne que les classes populaires sont souvent invisibilisées, et qu'une redistribution des richesses est nécessaire pour garantir des opportunités égales. L'accès à la culture et à l'éducation participe à la construction d'une société équitable.

Améliorer l'écoute au sein des institutions et porter la voix des invisibles est crucial pour les informer sur leurs droits. La promotion de la mixité sociale et le changement des représentations sont des éléments essentiels pour renforcer les acquis sociaux. Favoriser les rencontres entre les classes favorisées et défavorisées peut améliorer la compréhension mutuelle. **Des efforts sont nécessaires pour lutter contre les inégalités et construire une société juste.**



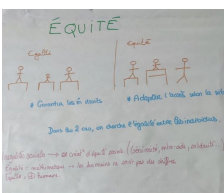
HANDICAP

Le panneau insiste sur l'importance de reconnaître et d'inclure les personnes en situation de handicap pour favoriser une société inclusive. Il est essentiel de sensibiliser sur les différents types de handicap et de respecter les individualités pour dépasser les stéréotypes. Un accompagnement renforcé est nécessaire pour informer sur les soins et les aides disponibles, tout en s'adaptant aux besoins individuels. Il est crucial d'inclure davantage de personnes en situation de handicap dans le monde professionnel, en leur offrant dignité et reconnaissance. La loi de 2005 doit être respectée et les informations sur les ressources disponibles doivent être claires et accessibles. **Une société véritablement inclusive se construit par l'éducation et l'écoute des besoins des personnes.**



LIBERTÉ

Ce panneau distingue la liberté théorique (légale) et la liberté réelle (sociale), soulignant que les inégalités persistent selon le sexe, l'origine ou la classe sociale. Il questionne si la liberté peut être un facteur d'inégalité et rappelle que la laïcité ne garantit pas automatiquement l'égalité. Les menaces comme le regard des autres et la peur du jugement limitent l'expression individuelle. Cependant, des opportunités existent grâce aux lois, à la bienveillance et à la possibilité de se réaliser pleinement. Des lois liberticides et le non-respect des libertés fondamentales sont également abordés. **La réalisation de soi passe par la défense des droits, et de la liberté d'expression.**

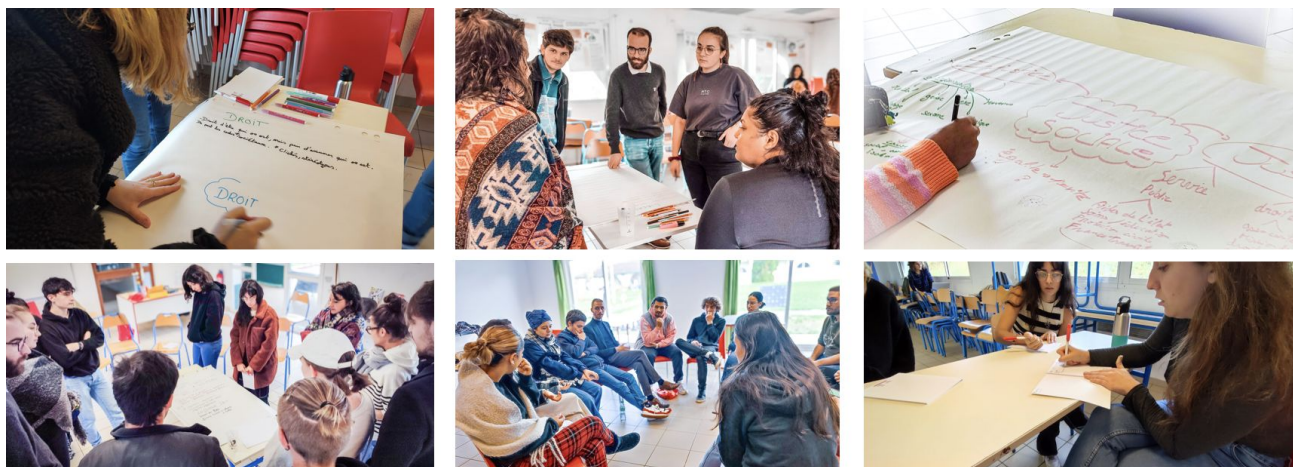


ÉQUITÉ

Le panneau illustre la différence entre égalité et équité à travers l'image de trois personnes derrière une palissade. L'égalité implique que chaque individu reçoive la même aide, mais cela peut entraîner des inégalités, car tous ne bénéficient pas des mêmes opportunités. En revanche, l'équité consiste à adapter l'aide aux besoins de chacun, permettant ainsi un accès égal pour tous. Les deux notions visent à garantir l'égalité entre les individus, mais l'équité corrige les inégalités sociales en offrant des solutions adaptées. Alors que l'égalité est une approche uniforme, l'équité reconnaît la diversité des situations. **L'équité est essentielle pour assurer un accès juste et approprié à tous.**

4. LA JUSTICE SOCIALE

PHOTOGRAPHIES



Ateliers en groupe



Restitution en plénière

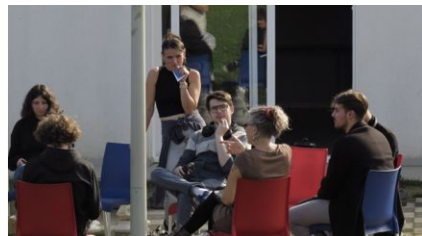
4. QUELLE JUSTICE SOCIALE POUR DEMAIN ?

DES ATELIERS EN 3 TEMPS

1

ATELIER ENTRE JEUNES

Les jeunes ont préparé le temps d'échanges avec les invités, en formulant des constats et propositions à présenter, ainsi qu'en préparant des questions à leur poser pour initier le débat.



2

ATELIER ENTRE JEUNES ET INVITÉS

Les jeunes ont présenté leurs travaux et posé leurs questions aux invités. Échanges et débats ont suivi. Les jeunes étaient animateurs et acteurs du temps.



3

PLÉNIÈRE

Les ateliers se sont clôturés par une interview (préparée lors du temps 1) des invités, par les jeunes, en plénière.



4. QUELLE JUSTICE SOCIALE POUR DEMAIN ?

QUESTIONS ET ÉCHANGES - GROUPE 1



En quoi la justice sociale est-elle un idéal, un modèle politique ou un projet de société ? Comment répartir les droits individuels et collectifs ? Quelle place pour le mérite ? Un lien existe entre ces facteurs, surtout pour la mobilité sociale, mais leur rôle est souvent peu convaincant, créant des inégalités. Il est essentiel d'accompagner les individus pour qu'ils s'épanouissent. La dualité entre équité et égalité est cruciale : chacun doit avoir les mêmes conditions de départ, d'où l'importance de l'égalité réelle.

La justice sociale doit viser une société où chacun peut se réaliser, en acceptant les minorités et en garantissant l'égalité devant la loi. De nombreux travailleurs ne sont pas informés de leurs aides et de leurs droits, ce qui limite leur utilisation. Il existe une différence entre théorie et pratique.

La non-mixité sociale est problématique, certaines écoles réservant des places selon des critères sociaux. Le système éducatif n'est ni égalitaire ni équitable, favorisant le déterminisme social et engendrant un sentiment d'injustice.

Tout le monde devrait avoir accès aux aides, indépendamment de sa situation. Les inégalités proviennent-elles de problèmes structurels ou d'un manque de solidarité ? La société est divisée entre ceux qui cherchent la solidarité et ceux qui se réfugient en politique, sans compromis ni débat.

Comment agit-on pour faire évoluer la société (équité de justices, équité de droit, équité de chance...) avec un gouvernement qui ne nous écoute pas ? (référence à l'actualité des dernières élections)

Est exprimée une frustration face à l'inaction du gouvernement, malgré les manifestations et les tentatives de dialogue. Les corps intermédiaires, tels que syndicats et associations, ne sont plus écoutés, ce qui pose problème. Les manifestations comme levier de pression ne fonctionnent plus, et de nouvelles stratégies sont nécessaires. La déstructuration de la vie politique, amorcée il y a plusieurs décennies, entraîne confusion et décisions brutales qui bafouent la démocratie. Les parlementaires cherchent des compromis sans outils efficaces pour débattre. Il est devenu difficile de comprendre les préférences politiques des citoyens, appelant à une réconciliation sociale par l'échange, la mixité et la fraternité. La jeunesse est consciente des enjeux, mais la société demeure fragmentée, le capitalisme individualiste renforçant l'idée que l'échec est personnel et discréditant l'action collective.

On a la sensation que le gouvernement s'appuie sur les structures associatives, solidaires, pour justifier son manque d'action claire, vis-à-vis de la justice sociale. Comment vous positionnez-vous ?

Le gouvernement s'appuie de plus en plus sur les associations pour compenser son manque d'actions en matière de justice sociale. Ces associations, qui jouent un rôle essentiel parfois en remplacement de l'État, manquent de moyens. Contrairement à avant, où elles recevaient des financements publics directs, elles doivent désormais répondre à des appels à projet, ce qui limite leur liberté d'action. Un retour à des financements directs doit être envisagé pour améliorer leur efficacité.

Les jeunes allemands présents ici, se sentent privilégiés au vu de leur système éducatif, plus inclusif et basé sur l'humain. Comment expliquez-vous une telle différence avec un pays frontalier ?

En France, l'éducation nationale doit combler les inégalités sociales, mais peine à le faire seule. La mixité sociale est perçue comme essentielle pour résoudre ces inégalités, notamment pour l'intégration des enfants en situation de handicap. Toutefois, certains enfants ne sont pas correctement pris en charge, accentuant les inégalités dès le plus jeune âge. Les inégalités se manifestent aussi selon les moyens financiers des familles, certains enfants accédant à des activités enrichissantes, tandis que d'autres en sont privés.

4. QUELLE JUSTICE SOCIALE POUR DEMAIN ?

QUESTIONS ET ÉCHANGES - GROUPE 2



Que signifie la justice sociale ?

L'accent a été mis sur l'accès aux droits, notamment pour les étrangers sans titre régulier. L'État ne garantit pas ces droits et les discriminations persistent dans l'accès à l'école, à l'emploi, au logement et aux loisirs. Malgré la reconnaissance des droits, les inégalités se multiplient et l'État ne prend plus les mesures nécessaires. Il est crucial d'établir des politiques de lutte contre les inégalités, même si la situation actuelle semble acceptée, et la pression scolaire crée un malentendu entre les attentes des enseignants et les capacités des enfants.

Les transports en commun sont-ils accessibles à tous ?

Certains participants estiment que la mobilité est satisfaisante grâce à des dispositifs comme les transports « à la carte » dans certaines Communautés de Communes. Cependant, la majorité s'accorde à dire que les zones rurales souffrent d'un manque flagrant de transports, avec parfois seulement un bus par jour. Les gares ne sont pas toujours accessibles, et le « désert du transport » dans le département des Landes, où un tiers du territoire dépend d'initiatives citoyennes, a été jugé anormal. Il a également été noté qu'il y a peu de places pour les vélos dans les TER.

La dématérialisation des démarches administratives est-elle une solution efficace ?

La dématérialisation des dossiers boursiers a été perçue comme problématique, causant déshumanisation et fracture numérique. Bien que les conseillers numériques France Services soient présents pour aider, certains participants soulignent que ceux qui ont besoin d'aide ne se déplacent pas toujours. Des permanences existent dans certaines communes pour aider dans les démarches administratives. Un avis a également été émis concernant une volonté politique d'exclure certaines personnes en dématérialisant les démarches, en particulier pour les étrangers.

Sommes-nous condamnés à rester dans la classe sociale de nos parents ?

Malgré des discours optimistes, le plafond de verre persiste, sauf exceptions. D'autres participants pensent que rester dans son milieu d'origine peut être un frein, mais que la mobilité, notamment internationale, offre de nouvelles perspectives. Il est essentiel d'oser et de tenter, même en présence de ce plafond.

L'école doit-elle s'impliquer davantage dans l'éducation citoyenne des enfants ?

La majorité est d'avis que l'école doit s'impliquer plus dans l'éducation citoyenne, bien qu'un participant ait souligné que son rôle devrait être principalement instructif. Concernant l'éducation à la sexualité, il est important de s'assurer que les heures prévues soient bien dispensées, et des sujets tels que la culture du viol et le consentement doivent être abordés.

Le sujet des classes surchargées a été abordé, soulignant les solutions proposées par les communes via le tissu associatif, bien que cela dépende des moyens et des bénévoles. La Région Nouvelle-Aquitaine a lancé une plateforme d'aide aux devoirs avec des étudiants de Master pour aider les lycéens, offrant un emploi aux étudiants.

Que faire pour changer cela ?

L'engagement dans les associations est proposé comme une solution, bien que le vieillissement des associations, majoritairement dirigées par des "Baby Boomers", pose problème. Les élus encouragent les jeunes à s'engager, mais certains participants font état d'un désengagement des jeunes, perçus comme décrédibilisés et infantilisés. Il a aussi été noté que la présence de jeunes dans le personnel politique est faible, à l'exception des jeunes partis.

4. QUELLE JUSTICE SOCIALE POUR DEMAIN ?

QUESTIONS ET ÉCHANGES - GROUPE 3



L'injustice sociale est liée à un manque d'écoute, de visibilité, de connaissances et de ressources.

Que faire face à des constats tels que la multiplication de déserts médicaux, une paupérisation flagrante des étudiants, une justice à deux vitesses ? Prioriser le soutien à des structures oeuvrant auprès de publics en situation de vulnérabilité est urgent.

La parole des jeunes est-elle prise au sérieux ?

La parole des jeunes est prise au sérieux lorsque des derniers s'engagent dans des projets, mais aussi quand des structures existent pour les soutenir. Cependant, certains estiment que, dans les hautes instances, leur parole est moins considérée et reste souvent sans conséquence, les préoccupations des jeunes n'étant pas prioritaires pour les décideurs. De plus, ce manque de respect de la parole touche également la société en général. Mais des questions se posent : tous les jeunes veulent-ils s'exprimer ? Les jeunes ont-ils les compétences et le désir de s'exprimer ? Assistons-nous à un désengagement progressif ?

L'écologie : est-ce un problème de riches ?

Les actions des plus riches, plus grands pollueurs, affectent les populations plus pauvres, qui subissent leurs conséquences sans avoir les moyens d'y répondre. Les personnes à faible revenu pratiquent déjà une forme d'écologie par leurs choix de vie, imposés par leurs ressources limitées, tandis que les riches, ayant plus d'impact, disposent des moyens d'agir.

Les politiques d'écologie punitive, comme l'interdiction des voitures diesel, touchent principalement les jeunes et les plus démunis, souvent utilisateurs de véhicules moins coûteux.

Pour une approche écologique équitable, il est nécessaire de considérer les échelles géographiques, mais aussi de reconsidérer l'usage des matériaux polluants en fonction des réalités locales.

Est-il légitime d'exercer la justice sociale sur les réseaux sociaux ?

Les réseaux sociaux sont reconnus comme des outils efficaces et légitimes pour diffuser des messages, organiser des événements, mais aussi exercer la liberté d'expression, comme renseigner et témoigner des actualités internationales (notamment au sein de pays où l'information est censurée).

Toutefois, un cadre doit être instauré pour en baliser l'usage, car, bien que les réseaux sociaux valorisent la liberté d'expression, ils peuvent aussi amplifier des dérives et des opinions extrêmes.

Pensez-vous que les dispositifs mis en place pour les personnes en situation de handicap soient efficaces ?

Bien que des dispositifs et financements existent pour les personnes en situation de handicap, leur accompagnement au quotidien reste insuffisant et mal coordonné. Les dispositifs sont souvent invisibles, mal adaptés aux divers types de handicap, et l'orientation vers ces structures est lacunaire. Le manque de professionnels, d'outils et de structures complique encore l'inclusion.

En France, malgré les aides au recrutement, la société n'est pas prête pour une véritable inclusion. La politique d'inclusion reste en retard par rapport à d'autres pays, comme la Suède, en raison d'un manque de coordination entre les institutions.

4. QUELLE JUSTICE SOCIALE POUR DEMAIN ?

PLÉNIÈRE



Questions posées à (de gauche à droite)

- Laurent Darmaillacq, directeur général de la Ligue de l'Enseignement des Landes
- Jean-Philippe Chetaud, Vice-Président en charge de la jeunesse à la Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine, Président de la Ligue de l'Enseignement des Pyrénées-Atlantiques, Président de la Commission d'administration générale Centre confédéral Ligue de l'Enseignement
- Boris Vallaud, Député de la 3e circonscription des Landes, Président des députés socialistes et apparentés, Conseiller départemental canton d'Adour Armagnac
- Flavien Thomas, Co-secrétaire de la Fédération Syndicale Unitaire - FSU des Landes / Administrateur Ligue de l'enseignement des Landes / Conseiller Conseil Économique, Social et Environnemental - CESER Nouvelle-Aquitaine

Pour vous, qu'est-ce que la justice sociale en quelques mots ?

- Droit, égalité, accès.
- "La république sera sociale si elle est laïque, elle ne pourra pas être laïque sans être sociale" (Jean Jaurès).
- Universelle, république.
- Égalité de traitement, laïcité.

Dans le cadre de vos fonctions, que feriez-vous pour contribuer à plus de justice sociale ?

- Protéger les classes moyennes et populaires de la paupérisation.
- Aider pour qu'il y ait une égalité de traitement.
- Un objectif de transformation sociale pour davantage de justice sociale est indispensable.
- Défendre les droits des salariés en réfléchissant à des moyens de parvenir à un meilleur idéal social.
- Garantir l'accès aux vacances pour tous.
- Développer l'éducation du citoyen, l'apprentissage de la vie collective, le soutien à la vie associative pour rendre les personnes actrices de leur vie, pour ne pas seulement la subir.

Comment évoluer dans une société où les jeunes ne sont pas écoutés ?

- Ces dernières années, il y a eu un nombre sans précédent de ministres jeunes.
- Que les jeunes s'engagent !
- En se regroupant, en échangeant, et en acceptant les compromis, les jeunes peuvent faire évoluer les choses
- Des opportunités sont créées par la crise politique ! Il faut faire collectif pour que la balance tombe du bon côté.

4. QUELLE JUSTICE SOCIALE POUR DEMAIN ?

PLÉNIÈRE



Questions posées à (de gauche à droite)

- Stéphanie Anfray, Conseillère régionale Nouvelle-Aquitaine déléguée à la promotion sociale dans l'éducation, Région Nouvelle-Aquitaine
- Daniel Salhorgne, Président de l'association Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples - MRAP
- Sylvie Bergeroo, Conseillère départementale, déléguée à la jeunesse et à la démocratie participative

Présentez-nous la justice sociale en une phrase.

- Lutter contre les inégalités de condition.
- Lutter contre les discriminations et pour l'égalité.
- Lutter contre les non-recours.

Que faut-il faire à l'école, dans le cadre de l'éducation pour plus de justice sociale ?

- Les cours d'Éducation Morale et Civique abordent des sujets comme la lutte contre les discriminations, mais l'enseignement semble parfois trop théorique pour intéresser les élèves.
- Tout est dans les textes, mais selon le parcours scolaire et les établissements, certains élèves peuvent passer à travers les mailles du filet. Il y a un besoin de réfléchir sur la manière d'éduquer et de garantir la qualité de l'enseignement.

Pourquoi avoir accepté de venir aux JNAE ?

- Les techniques d'animation populaire et des échanges sont appréciables. Je suis optimiste quant à l'engagement des jeunes.
- Les JNAE sont une occasion de rencontrer des jeunes de plusieurs départements, d'interroger la relève, et de lancer un appel à l'engagement et à l'action.
- La Ligue de l'enseignement qui accompagne ces journées est un travail clé, essentiel. Il est important d'être avec les jeunes pour assurer la cohérence de notre fonction.

4. QUELLE JUSTICE SOCIALE POUR DEMAIN ?

PLÉNIÈRE



Questions posées à (de gauche à droite)

- Arlette Tapiou-Dangla, Présidente, Ligue de l'Enseignement des Landes, membre du Bureau Centre confédéral Ligue de l'Enseignement, trésorière générale adjointe en charge de la laïcité
- Laurent Rebière, Vice-Président de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire - CRESS Nouvelle-Aquitaine / Secrétaire de la commission « Coopérations interrégionales, transfrontalières et internationales - Europe » - Conseil Économique, Social et Environnemental - CESER Nouvelle-Aquitaine
- Salima Sensou, Conseillère départementale déléguée à la Violences faites aux femmes - à l'Égalité Femmes Hommes - à la Lutte contre les discriminations l'égalité femmes - hommes
- Christine Fournadet, Présidente de la Communauté des Communes Coteaux et Vallées des luys, Mairesse de Castelnau en Chalosse, suppléante du député Boris Vallaud, conseillère départementale

Définissez-nous la justice sociale

- Équité, solidarité, fraternité : être à l'écoute de l'autre, quelle que soit la personne.
- La justice sociale repose sur 3 conditions : démocratie sociale, répartition équitable des richesses, pouvoir d'agir.
- L'égalité pour tous, mais cela n'inclut pas des citoyens non-français qui, malgré leurs actions, ne peuvent pas voter.
- Accès égal aux droits pour tous, protection des citoyens, et adaptation aux évolutions de la société à long terme.

Y-a t'il des éléments sur lesquels porter plus de vigilance ?

- Écouter les jeunes et ce qu'ils ont à proposer.
- Le pouvoir d'agir mérite plus d'attention.
- Justice, égalité, sommes-nous sujets ou citoyens ? Il y a énormément d'oubliés, sans droit de vote, sans le droit de parole. On oublie ces français étrangers.

Est-ce que vous avez des exemples d'initiatives citoyennes qui portent la justice sociale ?

Les défendez-vous et les mettez-vous en avant ?

- En tant que maire d'un petit village, le rôle du conseiller municipal est de permettre aux habitants de se rassembler, y compris les jeunes, en les encourageant à rejoindre une association et à participer à des actions.
- Les JNAE sont un bon exercice du pouvoir d'agir, d'analyse et de contexte, un processus qu'il faut mettre en lumière.
- Si certaines structures sociales sont soutenues par des instances plus hautes, le soutien d'autres acteurs est nécessaire pour avancer.
- Le rôle des associations au sein d'une collectivité est essentiel pour contribuer à la lutte contre l'isolement, pour soutenir l'engagement des jeunes. La collectivité doit être à l'écoute des parents, des seniors, des jeunes... Les associations et la collectivité sont partenaires.

5. ATELIERS CRÉATIFS

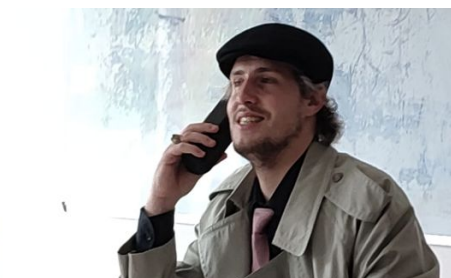
ARTS PLASTIQUES

Enjeu de l'atelier : réaliser un ou plusieurs mobiles symbolisant l'équilibre, représentant la justice sociale.



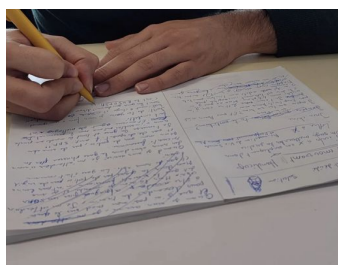
THÉÂTRE

Enjeu de l'atelier : créer des saynètes ou des sketches autour d'une situation injuste, intolérable, indigne.



ÉCRITURE

Enjeu de l'atelier : écrire un texte (forme libre : lettre, discours, poème, ...) sur la thématique de la justice sociale.



5. ATELIERS CRÉATIFS

PHOTOGRAPHIE

Enjeu de l'atelier : réaliser des photographies illustrant la thématique



JEU DE SOCIÉTÉ

Enjeu de l'atelier : créer un outil de sensibilisation aux inégalités et injustices via un jeu de société.



5. ATELIERS CRÉATIFS

RESTITUTION

Tous les participants n'ayant pu assister à tous les ateliers créatifs, chaque groupe a partagé son expérience et sa créativité auprès de tous et toutes. Les créations ont donc été présentées en plénière.





DOCUMENT DE RESTITUTION JNAE 2024

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE

SERVICE ÉDUCATION / JEUNESSE / NUMÉRIQUE / EUROPE

Sophie Pérez Poveda

Chargée de projets Éducation - Jeunesse - Europe

sperezpoveda@liguenouvelleaquitaine.org

(+33) 6 38 30 76 68

Siège administratif

33 rue Saint Denis

86000 Poitiers

Site de Bordeaux

50 rue Giacomo Mattéotti

33100 Bordeaux



#JNAE



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine